

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 Juillet 2020

La séance débute à 14 h 00.

Sont présents : André PECH, Christine BISCANS, Philippe CALVAYRAC, Maggy PEYRADE, Roxane LACUBE, Jean Louis CRESPO.

Absent excusé : Thomas CAVAYE qui a donné Pouvoir à Jean Louis CRESPO.

Secrétaire de séance : Christine BISCANS.

En plus de l'ordre du jour et en début de séance, le maire soumet au conseil les 2 propositions de prêt émanant du Crédit Agricole et concernant d'une part :

- La réfection des toitures mairie et ancienne école,
- L'achat de matériel : un tracteur (celui que nous avons n'est plus aux normes exigées) et un broyeur ou une épareuse (celle que nous avons en commun avec Serviès est hors service).

Les 2 propositions sont acceptées à l'unanimité.

Selon l'ordre du jour :

Le conseil donne son approbation à l'unanimité au contenu de la séance du Conseil Municipal du 25 Juin 2020.

Le conseil donne son approbation à l'unanimité au contenu de la séance du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020.

Vote du Budget Primitif 2020 : approuvé à l'unanimité.

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	171 615.95 €	171 615.95 €
Investissement	325 172.10 €	325 172.10 €

Subventions aux associations : à l'exception de "Vent d'Histoire" et l'équipe Val de Dagne XIII (pas d'équipe cette année), les dons seront reconduits dans la mesure où les associations feront parvenir les documents nécessaires en mairie.

Approuvé à l'unanimité.

Délégué pour A.G.E.D.I

Philippe CALVAYRAC a accepté d'être le délégué au sein du Syndicat Mixte Informatique A.G.E.D.I

(Agence de Développement Informatique : conception et développements de logiciels spécifiques pour les communes).

Questions diverses :

Suite à un courrier déposé en mairie par le GAEC concernant le règlement des baux de fermage, le débat s'est orienté vers la compétence du SYADEN pour le raccordement électrique de la salle de découpe.

Face à certaines réticences, Jean Louis CRESPO quitte la séance à 17 h 00.

Le conseil décide d'étudier, dans les meilleurs délais, le dossier du SYADEN afin de s'assurer qu'il n'y aura pas de reste à charge pour la commune.

Le contentieux concernant les baux de fermage sera débattu lors d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 17 h 50.

Le Maire

André PECH



La secrétaire

Christine BISCANS

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Christine Biscans", written over a faint circular stamp. The signature is fluid and cursive.